

tion soulevée par notre leader à la Chambre j'avais l'impression que les questions avaient l'approbation générale de la Chambre. Je savais également que chaque parti avait la possibilité de charger son principal orateur d'exposer sa position. Ce n'est donc pas pour cela que je demandais la parole mais pour poser une question. Si cela m'est possible j'aimerais demander à Votre Honneur de vérifier s'il y a accord unanime...

Des voix: Entendu.

M. l'Orateur: Le député semble avoir l'accord de la Chambre pour poser sa question.

M. Alexander: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. La déclaration du ministre sur le nouveau département m'a vivement impressionné. Je tiens à le féliciter d'avoir suivi les conseils de l'opposition, bien qu'il ne soit pas allé assez loin dans cette voie. Nous avions demandé un ministère du Logement et des Affaires urbaines mais nous allons accepter pour l'instant, le département d'état des Affaires urbaines. En deuxième lieu, il a suivi notre conseil au sujet d'une conférence aux trois paliers, dont sortiront, je le sais, des moyens de résoudre les problèmes croissants de l'urbanisation.

Voici ma question: après avoir accepté ces excellentes suggestions, le ministre peut-il dire à la Chambre si l'on songe sérieusement à la troisième chose qui s'impose, si l'on veut redonner confiance? Car sans ce nouvel organisme, j'affirme, on voudra bien me le pardonner, qu'aucune confiance n'est possible. Je veux parler d'un comité permanent des affaires urbaines. Le ministre y a-t-il songé? Grâce à ce genre de forum, que j'appelle un pipe-line, les parties intéressées pourront se présenter à la Chambre des communes pour y indiquer leurs nombreux intérêts et problèmes et proposer des solutions. Le ministre voit-il une telle initiative d'un œil favorable?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, c'est toujours d'un œil favorable que je juge les suggestions du député. Ce n'est pas possible d'acquiescer actuellement à sa requête, mais il me semble que le comité permanent de la santé, du bien-être et des questions sociales, mentionné par le député de Broadview (M. Gilbert), pourrait servir d'excellent pipe-line ou forum au député de Hamilton-Ouest (M. Alexander), où il pourrait faire connaître son point de vue, si c'est là le but de sa question.

M. Alexander: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. J'avais posé sérieusement ma question et je regrette que le ministre y ait vu des motifs personnels. J'ai dit, le ministre s'en souvient peut-être, que depuis mon entrée à la Chambre et depuis le moment où j'étais devenu le porte-parole du parti en matière d'affaires urbaines, j'avais demandé...

● (9.40 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce n'est guère une question de privilège et évidemment, nous nous écartons du consentement unanime. Les députés soulèvent la question de privilège et invoquent le Règlement. S'il ne peut y avoir de consentement unanime, je crois qu'il est temps de procéder à la mise aux voix. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, je devrais peut-être invoquer le Règlement. Avec le consentement de la [M. Alexander.]

Chambre, comme il reste à peine une minute avant 9 h 45, je devrais peut-être dire qu'il est 9 h 45?

M. Baldwin: D'accord. Nous avons attendu toute la soirée que vous le fassiez.

M. l'Orateur: Je pense que c'est une bonne idée. En vertu de l'ordre spécial adopté le vendredi 21 juin, la Chambre revient au débat sur le budget et la présidence mettra immédiatement aux voix la motion inscrite au nom de l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

* * *

LE BUDGET

L'EXPOSÉ DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable E. J. Benson (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que de l'amendement de l'honorable M. Lambert (p. 7229).

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Qu'on appelle les députés.

(La motion de l'honorable M. Lambert est rejetée par 107 voix contre 78.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Alexander
Alkenbrack
Asselin
Baldwin
Beaudoin
Bell
Benjamin
Bigg
Brewin
Broadbent
Burton
Cadiou
Carter
Coates
Code
Crouse
Dinsdale
Dionne
Douglas
Downey
Fairweather
Flemming
Forrestall
Gilbert
Gleave
Grills
Hales
Harding
Harkness
Hees
Horner
Howard (Skeena)
Howe

MM.

Knowles (Winnipeg-Nord-Centre)
Knowles (Norfolk-Haldimand)
Lambert (Edmonton-Ouest)
Laprise
Latulippe
Lewis
Lundrigan
MacInnis (Cape Breton-East Richmond)
MacInnis (M^{me})
MacKay
MacLean
McCleave
McCutcheon
McGrath
McIntosh
Marshall
Matte
Monteith
Murta
Nesbitt
Noble
Nowlan
Nystrom
Orlikow
Paproski
Peddie
Peters
Ricard
Ritchie